

PROTCOLE DE REOUVERTURE DU REFUGE SKI CLUB SPORTIF MULHOUSE



PREAMBULE : RESPECTER LES GESTES BARRIERES ET LA DISTANCIATION

1) Tour de garde

=> Reprise à partir du 11 Septembre 2020

2) Accueil des groupes :

- ⇒ Jusqu'à 2 groupes en respectant la règle d'un dortoir par groupe avec 1 lit sur 2 d'utilisés (soit 7 personnes pour le dortoir du bas et 8 personnes pour le dortoir du haut).
Le troisième dortoir de 6 places est réservé aux gardes refuge.
- ⇒ La réservation devra avoir été obligatoirement faite de façon nominative avant le début séjour
- email : reserve.refuge@scsm-rossberg.fr
- Réservation téléphonique : Christine KUBLER au 03 89 50 10 16
- ⇒ Le paiement des nuitées se fera de préférence par chèque auprès des gardes refuge par le responsable du groupe.
- ⇒ Les usagers du refuge devront prendre connaissance de la charte spéciale Covid-19 et la signer.
- ⇒ Le responsable du groupe doit fournir les noms, prénoms, date de naissance, adresse et no de téléphone de toutes les personnes présentes au garde refuge pour permettre la traçabilité en cas d'épidémie. Ces données seront conservées 14 jours puis détruites.

3) Accueil dans le refuge :

- ⇒ Il est demandé aux usagers du refuge de venir avec leur propre masques et gel hydro-alcoolique. Toutefois, une solution hydro-alcoolique sera mise à disposition à l'entrée du refuge.
- ⇒ Chaque usager devra obligatoirement se désinfecter les mains en pénétrant dans le refuge.
- ⇒ La capacité du refuge sera limité à :
 - 21 personnes en couchage.
 - 25 personnes en restauration.
- ⇒ L'usage des chaussures de montagnes étant interdit dans le refuge, il est demandé aux randonneurs d'apporter leur propres sabots ou chaussons. Le refuge ne mettra plus de sabots à disposition des randonneurs.
- ⇒ Il est demandé aux randonneurs de limiter les déplacements à l'intérieur du refuge.
- ⇒ Le port du masque est obligatoire pour toute personne qui se déplace à l'intérieur du refuge.
- ⇒ **Le SCSM ne mettra pas de masque à la disposition des usagers du refuge. Il est demandé à chaque membre et usager d'apporter le sien.**

4) Arrivée / départ :

- ⇒ Dès la réservation, il sera demandé qu'une seule personne (de préférence le responsable du groupe) se présente auprès des gardes refuge pour remettre les chartes signées et la liste nominative des participants.
- ⇒ Le paiement des nuitées, des boissons et douches sera fait par le responsable du groupe pour éviter tout regroupement autour des gardes refuge.
- ⇒ A leur arrivée, le groupe se verra attribuer tables(s) et dortoir(s) qu'ils garderont pendant tout le séjour pour les repas mais aussi pour les moments de détente (lecture, discussion,...).

5) Restauration :

- ⇒ Comme le refuge dispose de 2 salles à manger spacieuses et que le nombre de personnes est réduit (25 max), les distances sanitaires pourront être maintenues sans problèmes entre les personnes.
- ⇒ La vaisselle sera fournie par les gardes refuge au groupe qui la lavera et la gardera sur la table pendant tout le séjour.
- ⇒ Toute vaisselle supplémentaire devra être demandée aux gardes refuge.
- ⇒ Il est demandé au responsable de groupe de limiter le nombre de personnes dans la cuisine (pas plus de 2 personnes à la fois).
- ⇒ S'il y a 2 groupes, ils devront accéder à la cuisine en décalé afin de ne pas se croiser.
- ⇒ La cuisine présentant 2 portes, un sens de circulation fléché au sol est mis en place pour accéder et sortir de la cuisine.
- ⇒ Deux réfrigérateurs sont mis à la disposition des usagers à raison d'un par groupe. Ils seront dégivrés et désinfectés au départ du groupe et avant l'arrivée d'un nouveau groupe.

6) Utilisation des sanitaires :

- ⇒ Du gel hydro-alcoolique sera disponible à l'entrée des toilettes et de la douche.
- ⇒ Il est demandé à chaque usager de se désinfecter les mains avant d'accéder aux toilettes ou à la douche et en sortant des toilettes.
- ⇒ Des lavabos avec savon et serviette à usage unique sont disponibles aux toilettes.

7) Utilisation des dortoirs :

- ⇒ Utilisation de 1 lit sur 2.
- ⇒ Les lits sont débarrassés de tout textile (couvertures, draps housse).
- ⇒ Il est demandé à chaque usagé d'apporter une alèse plastifiée pour protéger les matelas, son propre oreiller ainsi qu'un sac de couchage.
- ⇒ Des kits de protection (alèse et couvre oreiller à usage unique) sont disponibles auprès des gardes refuge. Il sera demandé 1€ par kit.
- ⇒ Il est conseillé de maintenir si possible les fenêtres et portes du dortoir ouvertes jour et nuit pour permettre l'aération.

8) Désinfection :

- ⇒ Les gardes refuge auront la responsabilité de la désinfection. Ils pourront se faire aider par un membre du groupe.
- ⇒ Toutes les tables et chaises y compris celles en terrasse seront désinfectées après chaque utilisation avec un virucide adapté.
- ⇒ Les locaux sanitaires, la cuisine, les dortoirs, les poignées de porte seront désinfectés quotidiennement.
- ⇒ Les produits de désinfection, du gel, des gants jetables et des masques seront mis à la disposition du garde refuge.
- ⇒ Le garde refuge sera particulièrement attentif à ce que ce protocole et toutes les mesures sanitaires soient scrupuleusement respectés par tous.
- ⇒ Torchons à ramener impérativement dès sortie du tiroir. Rappel : les torchons doivent être lavés à 60° minimum.